



## Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

**[Jeudi 28 janvier 2016]**

Date de la convocation  
22 janvier 2016  
Date d'affichage  
22 janvier 2016

Nombre de conseillers  
En exercice : 32  
Présents : 24  
Procurations : 4  
Votants : 28

**Présents** : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Pierre COURJAULT-RADE, Thierry BODDI, Eric PILUDU, David AMALRIC, Christelle HARDY, Christian PERO, Aurélie TREILHOU, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Philippe PILLEUX, *Conseillers*

**Absents et représentés** : Stéphanie NELATON, Magali CAMALET, Christelle BIROT, Martine VIOLETTE

**Absents** : Marie-Christine BOUTONNET, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, Françoise BONNET

**N° 016/ 2016**

*Secrétaire de séance* : Alain SORIANO

### **Objet de la délibération : Demande de subvention pour l'aménagement d'une gare routière sur l'esplanade de la Clavelle**

A travers la révision du plan de circulation et la mise en place d'une navette gratuite cadencée, la municipalité souhaite promouvoir les transports en communs et la multi-modalité. Dans cette optique, pour encourager le report modal, le choix du positionnement de la gare routière s'est fait sur un site à proximité de la gare ferroviaire.

Depuis le mois d'Avril 2015, la gare routière est en fonctionnement sur l'esplanade de la Clavelle en phase expérimentale.

La municipalité souhaite concrétiser cet aménagement provisoire par un aménagement définitif intégré dans l'espace urbain en cohérence avec les autres usages du site et le futur aménagement de la gare ferroviaire : desserte du groupe scolaire, espace d'attente devant le groupe scolaire, parking, liaison piétonne vers le centre ville, espace intergénérationnel.

Le cabinet d'urbanistes Sol et Cité a été mandaté pour la réalisation de l'esquisse de l'aménagement. Le projet est estimé à 570 284 € HT.

Il s'agit de l'aménagement de 4 quais de dépose pour les lignes de transport départementales Tarn bus, d'un quai de dépose pour les lignes de transports urbaines la Navette, la création de toilettes publiques automatiques et l'aménagement d'un itinéraire piéton/cycle en site propre pour connecter la gare ferroviaire au centre ville.

Pour la réalisation de cette opération, la Ville de Gaillac sollicite le soutien financier du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Atout Tarn sur l'ensemble de l'opération et de l'Etat dans le cadre de la DETR pour la création de toilettes publiques accessibles.

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant HT
Etudes préalables et de maîtrise d'œuvre	5 000,00 €	6 000,00 €	Conseil départemental	194 934,00 €
Démolition skate parc	25 000,00 €	30 000,00 €	Etat (access toilet.publ)	30 000,00 €
Aménagement des quais, renforcement et création de chaussées de desserte	350 084,00 €	420 100,80 €		
Adapatation de l'éclairage public	30 000,00 €	36 000,00 €	TOTAL SUBVENTIONS	224 934,00 €
Fourniture et pose de mobilier urbain	28 500,00 €	34 200,00 €	AUTOFINANCEMENT	345 350,00 €
Aménagement de toilettes publiques doubles automatiques	60 000,00 €	72 000,00 €		
Aménagement des espaces verts/plantation d'arbres	52 200,00 €	62 640,00 €		
Signalétique	5 000,00 €	6 000,00 €		
Installation d'un panneau lumineux report information arrivée/départ	14 500,00 €	17 400,00 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>570 284,00 €</b>	<b>684 340,80 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>570 284,00 €</b>

**VOTE : Unanimité**

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**SOLLICITE** le soutien financier du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Atout Tarn sur l'ensemble de l'opération,

**SOLLICITE** le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR pour la création de toilettes publiques accessibles.

**DONNE POUVOIR** au Maire de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Le Maire,**

**Patrice GAUSSERAND**

Accusé de réception en préfecture  
081-218100998-20160128-016-2016-DE  
Date de télétransmission : 29/01/2016  
Date de réception préfecture : 29/01/2016